



Notre syndic ne règle pas les factures, un recours est-il possible

Par **talam**, le **07/04/2008** à **14:52**

bonjour nous sommes une petite copropriété (5 appartements) et nous payons tous les charges en temps et en heure.. notre nouveau syndic (depuis 8 mois) n'a pas acquitté pas les factures de la société de nettoyage de l'immeuble, nous venons de recevoir une lettre A/R de l'avocat de cette société avec une injonction de payer les arriérés.
le syndic ne répond pas à nos demandes, il est impossible de lui parler au téléphone;;; avons-nous un recours possible contre lui?
merci